

INVITATION DE PRESSE



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

La qualité de l'air, Rodez agglomération s'engage

Signature d'une convention de partenariat entre Rodez agglomération et l'Observatoire régional de l'air

Christian TEYSSEDRE

Maire de Rodez, président de la Communauté d'agglomération Rodez agglomération

Bruno MAGIMEL

Trésorier de l'ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées

Vous invitent à la signature et présentation à la presse qui se déroulera :

Le mercredi 02 décembre 2015 à 10h30

Salle du conseil, hôtel de Rodez agglomération, place Adrien Rozier – Rodez

Le partenariat entre Rodez agglomération et l'Observatoire régional de l'air s'est construit sur une volonté commune : améliorer la connaissance en matière de qualité de l'air sur ce territoire.

Pour Rodez agglomération, ce mouvement s'inscrit dans des évolutions réglementaires récentes¹ : les Plans Climat Energie Territoire (PCET) deviennent des Plans Climat Air Energie Territoire (PCAET). Ces feuilles de route des collectivités, visant à lutter contre le changement climatique, devront désormais intégrer les enjeux relatifs à la pollution de l'air, et les intercommunalités de plus de 50 000 habitants auront l'obligation de se doter de ce plan à horizon fin 2016. La finalité : **anticiper et réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.**

Concrètement, cette convention va permettre de déployer, pour 6 ans, l'expertise de l'ORAMIP à travers :

- **Un dispositif de surveillance intégrant l'inventaire des sources de polluants atmosphériques, la modélisation et la mesure** pour évaluer l'exposition de la population à la pollution de l'air pour les principaux polluants : particules, oxydes d'azote et ozone.
- **La modélisation haute définition des zones à enjeux pour la qualité de l'air**, venant alimenter les réflexions et les choix dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.
- **Des outils pour faciliter l'information auprès des habitants et du grand public** : la diffusion de l'indice qualité de l'air de Rodez agglomération sur la carte régionale, ou encore l'évaluation des polluants en fonction de leur origine (trafic routier, industries, chauffage, agriculture).

Tout un dispositif qui facilitera l'évaluation des actions mises en place par Rodez agglomération en faveur de la qualité de l'air et de la préservation du climat.

Contacts presse :

Rodez agglomération - *Marinette OUENSANGA* marinette.ouensanga@agglo-grandrodez.fr - 06.24.79.21.52
ORAMIP - ATMO Midi-Pyrénées - *Karine IATTONI* karine.iattoni@oramip.org - 06 74 88 75 76

¹ LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1)